



Champs-sur-Marne,
le 2 mars 2021

Communiqué de presse

Alexandre Maitrot de la Motte élu Président de la Comue Université Paris-Est

Le Conseil d'administration d'Université Paris-Est a élu, mardi 2 mars 2021, Alexandre Maitrot de la Motte à la présidence de la Comue avec 21 voix sur 25. Premier vice-président de la Comue depuis le 26 février 2019, il succède à Philippe Tchamitchian. Son mandat prend effet immédiatement, pour une durée de quatre ans.

Agrégé de droit public et diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Alexandre Maitrot de la Motte est professeur à l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) où il dirige le Master « Droit fiscal, spécialité fiscalité appliquée » et où il a fondé l'équipe de recherche « Marchés, Institutions, Libertés » (EA 7382) qu'il a dirigée jusqu'en 2017. Il a exercé les fonctions de vice-doyen de la faculté de droit de l'UPEC et y enseigne principalement le droit fiscal européen et le droit fiscal international, auxquels il a consacré en France et à l'étranger de nombreux ouvrages et articles de référence, dont notamment un *Traité de Droit fiscal de l'Union européenne* (Bruylant).

Directeur scientifique de la *Revue de Droit fiscal* et du *Juris-Classeur Fiscal International*, Alexandre Maitrot de la Motte est ou a été membre des comités de rédaction de plusieurs revues internationales (*Middle East and North Africa Business Law Review* ; et *Revue Tunisienne de Fiscalité*). Il est membre du comité académique de la *European Association of Tax Law Professors*. Il a par ailleurs été membre des jurys du concours national d'agrégation de droit public (2017-2018) et du concours d'entrée à l'École Nationale d'Administration (2011 et 2012). Il a assuré plusieurs expertises pour la Commission européenne et le Parlement européen dans le domaine de la fiscalité européenne et internationale. Entre 2016 et 2018, il a été membre des équipes de direction de l'UPEC (affaires institutionnelles et juridiques, finances, communication).

PARIS-EST SUP
6-8 avenue Blaise-Pascal
Cité Descartes
Champs-sur-Marne
77455 Marne-la-Vallée

www.paris-est-sup.fr



Nommé chargé de mission auprès du président d'Université Paris-Est en novembre 2018, puis élu Premier vice-président par le Conseil d'administration de la Comue en février 2019, Alexandre Maitrot de la Motte a notamment travaillé sur les évolutions statutaires de la Comue, conduisant à la publication des nouveaux statuts d'Université Paris-Est au Journal officiel du 1^{er} décembre 2020. Il a également mis en place la mission de projets préfiguratrice, participé à la mise en place du nouveau dispositif doctoral du site de Paris-Est entré en vigueur en septembre 2020, et contribué à la rédaction du volet commun du prochain Contrat pluriannuel de site.

« Dans le cadre d'une Comue renouvelée, mon action s'inscrit dans une logique de subsidiarité et de coopération loyale avec tous les établissements membres et associés. Au service d'une ambition partagée, elle reposera sur une bonne connaissance de tous les acteurs d'un ensemble complexe. Cette action nécessitera une force d'impulsion de projets communs et une capacité à dialoguer et à faire dialoguer membres et associés, avec leurs tutelles et leurs partenaires territoriaux et socioéconomiques, dans l'intérêt de la communauté scientifique de l'Est francilien, de ses étudiants et de ses personnels »

Alexandre Maitrot de la Motte

À propos de Paris-Est Sup

Paris-Est Sup, la communauté d'enseignement supérieur et de recherche de l'Est francilien, fédère 16 institutions caractérisées par la diversité de leurs missions et de leurs rattachements ministériels autour de la Comue Université Paris-Est. Cette dernière est un espace commun de discussion politique pour ses établissements membres et associés, jouant un premier rôle de facilitateur permettant l'articulation entre les stratégies d'établissements et une politique de site plus globale. La Comue Paris-Est exerce quatre missions principales pour le compte de ses établissements : la coordination politique sur des sujets d'intérêt commun, la représentation politique de ses membres sur ces sujets, la formation doctorale partagée et l'émergence de projets académiques et scientifiques communs à ses établissements.

www.paris-est-sup.fr

Les établissements de Paris-Est Sup



Contact presse : Audrey Adeagbo - courriel : communication@paris-est-sup.fr - Tél. : 01 64 15 31 69

PARIS-EST SUP
6-8 avenue Blaise-Pascal
Cité Descartes
Champs-sur-Marne
77455 Marne-la-Vallée

www.paris-est-sup.fr

